

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 3 (1915)

Heft: 37

Artikel: A travers les Sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-250686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Maîtresses d'école mariées¹

Lettre d'Olten

Le *Journal des instituteurs des Cantons d'Argovie et de Soleure* publie les lignes suivantes :

« Le 3 octobre l'Assemblée communale d'Olten n'a pas réélu deux institutrices mariées qui, depuis huit ans ont professé dans cette ville avec dévouement et grand succès. Bien que le Comité scolaire et le Conseil municipal les eussent chaudement recommandées aux électeurs, ceux-ci les ont remplacées par deux jeunes institutrices inexpérimentées. C'est ainsi que l'on sait à Olten manifester sa reconnaissance ».

Comment ces faits attristants se sont-ils produits et pour quels motifs ?

Disons en premier lieu qu'aucun adversaire n'a ouvertement fait opposition à la nomination de ces institutrices, mais que le public a été travaillé secrètement et depuis longtemps par des agitateurs anti-féministes et égoïstes.

1. Quant aux motifs, un journal d'Olten nous dit qu'on veut empêcher une accumulation de revenus sur les mêmes personnes, c'est-à-dire qu'on défend aux institutrices mariées, dont les maris sont déjà fonctionnaires, (quelque modeste que soit leur poste : dans le cas qui nous occupe, un des maris est instituteur primaire, l'autre employé des postes) d'exercer leur profession et de gagner leur vie.

2. On trouve qu'il y a une surproduction d'institutrices en ce moment et que les femmes mariées font mieux de laisser leur place à celles qui ne le sont pas.

3. Il y a des gens qui prétendent que des institutrices mariées ne pourront pas remplir leurs fonctions, qu'elles devront forcément les interrompre en cas de grossesse, ou se montrer à l'école dans un état inconvenant.

4. Puis il y avait des électeurs anti-féministes qui, par principe, voulaient empêcher des femmes de quitter leur foyer, ne réfléchissant pas que de nos jours les circonstances les y ont déjà obligées et que leur vote n'y changera rien.

Répondons à ces arguments dans l'ordre où nous les avons énumérés :

1^o N'y a-t-il pas de nombreux ménages où le père de famille gagne à lui seul la somme gagnée ici par deux personnes, et bien des cas où il gagne davantage ? Est-ce qu'on parle alors d'une accumulation de revenus ?

2. De quel droit défend-on aux femmes mariées de continuer à exercer leur profession, même s'il y a par hasard quelques jeunes collègues qui n'ont pas de poste pour le moment ? Suit-on le même procédé quand il s'agit d'hommes ? Est-ce que, par exemple, on substitue un fonctionnaire à un autre parce que le premier possède une fortune ou a fait un héritage ? Le brevet que l'institutrice a acquis, au prix de dépenses et d'efforts, est-il seulement accordé à des célibataires ? et perd-il sa valeur aussitôt que son possesseur renonce au célibat ?

3. Le travail des institutrices mariées est-il inférieur à celui des non-mariées ?

Lorsqu'on fit une enquête sur ce sujet à Zürich, il y a deux ans, le témoignage de beaucoup de personnes compétentes a prouvé que l'institutrice mariée et surtout mère de famille a

beaucoup de qualités que la femme non-mariée ne possède pas. Si elle doit prendre un congé pour cause de maternité, n'est-ce pas l'équivalent du service militaire de l'instituteur ? Et ce n'est pas l'Etat qui a le droit de se plaindre si de nouveaux citoyens viennent au monde.

En ce qui concerne cette prétendue inconvenance, il est certain que des enfants ignorants ne seront nullement choqués, car ils ne s'apercevront de rien, et que les autres voient bien des femmes dans leur entourage dans les mêmes conditions. En outre, ce serait le devoir des parents d'éclairer leurs enfants, de leur faire comprendre que tous les êtres vivants naissent d'une manière naturelle, et de leur apprendre à considérer avec respect la femme sur le point de devenir mère.

4. Les anti-féministes enfin devraient se dire que leur point de vue est suranné et que la pratique le désavoue chaque jour. Défend-on aux blanchisseuses, aux couturières et aux femmes commerçantes mariées de quitter leur logement ? Pourquoi donc les fonctionnaires de l'Etat formeraient-elles une exception ? N'est-ce pas de l'envie et de la jalousie qui poussent bien des gens (les femmes non-féministes autant que les concurrents masculins), à refuser à la femme mariée le droit de pratiquer un métier qu'elle exerce avec plus de facilité qu'un autre parce qu'elle le connaît à fond, et que, *last but not least*, elle l'aime ? Devrait-elle rester fille ? N'a-t-elle pas droit à son bonheur de femme, à côté de ses fonctions ?

C'est d'ailleurs une crainte mal fondée que de croire que toutes les institutrices désirent garder leurs classes. Le plus grand nombre d'entre elles y renonceront volontiers. Mais il y a des exceptions, et c'est pourquoi il est souverainement injuste de créer pour celles-ci des lois spéciales seulement parce qu'elles sont *des femmes*. Cette mesure, qui enlève aux femmes la possibilité de contribuer aux frais du ménage, enlève par conséquent à beaucoup d'entre elles la possibilité de se marier. On crée ainsi l'obligation du célibat, contraire aux principes essentiels de toute société normale.

M. U.

De-ci, De-là...

Le Conseil général de Neuchâtel vient de discuter à nouveau l'utilité du poste d'assistante de police, créé il y a un an, à titre provisoire. Il l'a renvoyé, pour discussion, à la Commission du budget pour 1916. Plusieurs députés en ont hautement reconnu les avantages. M. le directeur de l'assistance, en particulier, a rendu hommage au tact et au zèle de l'inspectrice, et a déclaré que, grâce à elle, la distribution des secours se fait avec une beaucoup plus grande sûreté que par le passé.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs : annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 1^{er} de chaque mois, dernier délai.

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtes à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page, et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Genève. — *Association pour le Suffrage féminin.* — Notre activité, ralentie l'hiver dernier, en raison de la guerre, a repris dès cet automne, d'une façon qui permet de bien augurer du travail de l'hiver. Nous organisons d'abord toute une série de conférences, dans des groupes divers, estimant toujours que là est le meilleur moyen

¹ Notre correspondante touche ici à un point très important et très discuté du programme féministe, sur lequel nous attirons l'attention de nos lecteurs. (Réd.)

de propagande, de procéder par réunions de personnes ayant les mêmes intérêts, que nous allons chercher chez elles, ou que nous invitons chez nous. De la sorte, la bonne nouvelle du suffrage finit par être portée dans les milieux les plus variés. — D'autre part, les thés suffragistes continuent à réunir un nombreux public. Celui du 1^{er} novembre a été consacré à l'exposé et à la discussion d'un problème féministe tout d'actualité : *l'égalité des salaires*. On sait, en effet, que le remplacement de la main d'œuvre masculine par la main d'œuvre féminine, dans les pays belligérants, a été la cause d'une campagne énergique des sociétés féministes, dont il pourra arriver que nous bénéficions, bien que la question ne se pose pas chez nous avec autant d'acuité. Grâce à l'exposé, très complet, très documenté, de M. de Morsier, qui a prouvé qu'au point de vue économique, il n'y a aucune raison pour payer la femme moins que l'homme pour un travail égal; grâce aux intéressantes précisions apportées par M^{lle} Champury sur les traitements comparés des instituteurs et des institutrices à Genève, les auditeurs ont pu se faire une idée très nette de cette injustice de nos institutions actuelles à l'égard des femmes. — Le Comité a repris d'autant plus sérieusement la question de l'introduction des femmes dans les commissions officielles, que la date du renouvellement de certaines de ces commissions approche. Des démarches ont déjà été commencées dans ce but. — Enfin, nous achevons d'organiser notre série d'exercices pratiques de discussion, qui doivent débiter le 9 novembre, et qui, au moment où nous écrivons ces lignes, s'annoncent sous les meilleurs auspices. E. Gd.

Union des Femmes. — Mois très chargé, notre activité s'étant exercée dans bien des domaines différents. Le 14 a eu lieu la vente destinée à écouler les objets confectionnés à l'Ouvroir pendant l'été, et qui a rapporté la jolie somme de 3400 francs en quelques heures, de quoi permettre d'envisager l'avenir avec confiance. Depuis lors, d'ailleurs, plusieurs commandes importantes, pour des hôpitaux et pour le Département de l'Instruction publique, sont venues procurer du travail à l'atelier de couture, qui emploie régulièrement 20 ouvrières à l'atelier, et plus de 30 à domicile. Les ateliers de raphia et de cartonnages continuent également à fonctionner d'une manière satisfaisante, ce dernier ayant reçu plusieurs grosses commandes de magasins de confiserie pour des boîtes de bonbons. Les soirées destinées aux ouvrières de l'Ouvroir vont recommencer dès le 10 novembre, et auront lieu régulièrement tous les quinze jours. — La Commission des Assurances s'est également remise à l'œuvre après une année d'interruption, et s'apprête à faire cet hiver une active campagne de propagande. — L'Assemblée générale d'automne a eu lieu le 28 octobre, et a réuni un nombreux public. M^{lle} Gourd a rendu compte des assemblées de l'Alliance; M^{me} Chaponnière a parlé du « Don national », et M^{lle} Meyer de l'assistante de police, dont le travail va en augmentant d'une manière réjouissante. Sur la proposition de M^{me} Pittard (Noëlle Roger), l'Assemblée a voté une adresse de sympathie aux femmes anglaises, au sujet de l'exécution de Miss Cavell, dont voici le texte: « L'Union des Femmes de Genève tient à exprimer au Conseil national des Femmes anglaises les sentiments de douleur et de sympathie que lui fait éprouver l'exécution sommaire de Miss Cavell. Les femmes genevoises affirment leur admiration pour cette infirmière de grand cœur, qui sut mourir avec tant de courage. » — Enfin, signalons encore le charmant régal donné au thé de membres du 4 novembre par M^{me} Lily Pommier, la réunion d'Escalade projetée pour le thé du 2 décembre au soir, et, en fait de conférences, celle de M^{lle} C. Haltenhoff sur *Ernest Zahn*, le mercredi 24 novembre, à 5 heures, et la grande série, suivant le plan de M^{me} Pieczynska, que l'Union organise pour l'hiver 1915-1916, et dont on trouvera le programme détaillé d'autre part. E. Gd.

Lausanne. — *Union des Femmes.* — L'activité de notre Union est absorbée en grande partie dans ce moment par le « Don national des femmes suisses ». M^{me} Schnetzler préside la commission cantonale vaudoise qui s'en occupe. D'après les nouvelles qui nous parviennent de plusieurs districts, les femmes vaudoises montrent un touchant empressement à témoigner de leur patriotisme, en contribuant avec joie à ce « Don ». — Le Comité de patronage des étudiants a prié notre Union de prendre en mains l'organisation d'une vente en faveur de l'œuvre des étudiants prisonniers de guerre et du comité central de secours de la ville de Lausanne aux étudiants étrangers nécessiteux résidant à Lausanne. Cette vente, qui promet des attractions variées, est fixée aux 26 et 27 novembre, dans les vestibules de l'Université. — Parmi les cours offerts cet

hiver par notre Union, et qui viennent de commencer, mentionnons celui de M. Recordon, professeur à Vevey, sur *la Constitution fédérale*. Ces leçons, d'un puissant intérêt, ont lieu le mercredi soir, à 8 heures, St-Pierre, 13. — M^{me} Pieczynska a consenti à venir nous développer, la semaine dernière, les idées présentées par elle à Berthoud, et relatives à un enseignement civique basé sur l'histoire nationale. Son exposé, si vibrant de patriotisme et d'idéal, a rencontré un très chaleureux écho auprès de ses auditeurs et auditrices. Nous voudrions que cet entretien ait un résultat positif, et souhaitons, avec M^{me} Pieczynska, qu'une part toujours plus grande soit faite, dans l'instruction de la jeunesse, à un enseignement civique bien compris. — Notre réunion familière de novembre a eu le privilège d'entendre une étude très instructive de M^{lle} Mina Vallette sur *la Tutelle féminine et la Recherche en paternité*, questions dont M^{lle} Vallette s'occupe sans cesse à l'Office social, et qu'elle connaît par le menu. Les expériences faites dans notre canton au sujet des tutrices ont été très heureuses et encourageantes. — De tous côtés l'on fait appel à notre Union, et sa collaboration est réclamée dans les domaines les plus divers. Ainsi, dans cette même séance, M^{me} Mac Avoy a demandé que nous nous intéressions au sort des mutilés français, et M. le Dr Reiss a exposé son désir que la Suisse recueille des orphelins serbes et se charge de leur éducation. L. D.

Association vaudoise pour le Suffrage féminin. — Nos soirées avec thé reprennent au Foyer féminin. La première de ces séances est convoquée pour le samedi 13 novembre, à 8 h. 1/4. En outre, le Comité est en pourparlers pour l'organisation de quelques conférences. L. D.

Vevey. — *Union des Femmes.* — Avec l'automne, voici les activités qui surgissent, et l'Union toute prête à mettre les occasions à profit. Nous venons d'organiser dans le district « le Don national de la femme »; tout fait présumer un heureux résultat. Nos membres, dans ce cas, nous ont donné un sérieux coup de main, ce dont le Comité leur est très reconnaissant. — Notre cours ménager agricole va commencer, réunissant 25 jeunes filles des villages environnants. Ce seront deux cours parallèles, chacun de deux heures et demie par semaine, comprenant cuisine, linge, hygiène, soins des petits enfants, jardin, fleurs, légumes, arboriculture, poulailler, porcherie, abeilles, etc. Le tout enseigné par une personne expérimentée, M^{me} Gavillet. Nous avons envoyé la dite dame suivre le cours normal donné à Lausanne en vue de ces cours. M^{me} Gavillet, Villa Marguerite, route des Gonelles, Vevey, ouvre une école ménagère; elle y reçoit des jeunes filles à 90 fr. par mois. En plus, elle organise un cours de cuisine pour jeunes dames; ces deux choses faisaient plus ou moins défaut dans notre contrée. A. R.

Château-d'Ex. — *Union des Femmes.* — Dans plusieurs localités du canton de Vaud, et sur l'initiative du Département de l'Instruction publique, on donnera cet hiver des cours ménagers agricoles, destinés aux jeunes filles de moins de vingt ans. A Château-d'Ex, la Municipalité en a confié l'organisation et la direction à l'Union des Femmes. A. M.

Neuchâtel. — *Union Féministe.* — Les réunions du troisième mercredi du mois, au Cercle Féminin, ont recommencé par une séance très animée, le 20 octobre. Beaucoup de monde: membres et invitées. M^{me} Piaget lit d'émouvantes lettres de soldats. Soirée peu « féministe », au sens strict. Mais l'essentiel est que nos invités se plaisent chez nous et y reviennent. E. P.

Nous publions ci-après le programme des conférences que va faire donner cet hiver l'Union des Femmes de Genève, s'inspirant du plan et des idées de M^{me} Pieczynska sur l'enseignement de l'instruction civique par l'histoire. Les noms des conférenciers et les dates des conférences seront indiqués ultérieurement.

1. *L'Union des Cantons confédérés.*
Origine. Développement. Etat présent.
2. *Notre indépendance.*
Point de départ. Péripéties. Dangers actuels. Neutralité et indépendance.
3. *La souveraineté populaire.*
Formes diverses du gouvernement du peuple par lui-même. Landsgemeinde. Gouvernement représentatif. La représentation proportionnelle.

4. *Diversités dans la famille confédérale.*

Caractères distinctifs de divers cantons et régions du pays.
Coups d'œil sur le passé de Genève, Neuchâtel, Vaud, Tessin, Grisons, etc. Le fédéralisme; sa justification et ses bornes.

5. *Les luttes confessionnelles du passé,*
et leur pacification présente.

6. *Villes et campagnes.*

Leurs conflits et leur réconciliation à Berne, Bâle, Schwytz, etc. Divergences actuelles entre les intérêts de l'agriculture et de l'industrie.

7. *Les associations ouvrières, autrefois et aujourd'hui.*

Les corporations (Zünfte) et les syndicats professionnels.

8. *Richesse et pauvreté de la Suisse.*

9. *La défense de la patrie.*

a) la défense du territoire et le système des milices.

10. b) *La défense de la beauté et du caractère du pays.*

Les arts populaires et leur rôle patriotique.

11. *Femmes suisses au service de la patrie,*
jadis, aujourd'hui et demain.

12. *Les devoirs de la Suisse et sa tâche parmi les nations.*

~~~~~

Nous prions nos lecteurs, quand ils s'adressent aux rédactions ou aux personnes qui font de la publicité dans le Mouvement Féministe de bien vouloir mentionner notre journal. Ils contribuent ainsi à son développement, en encourageant ceux qui y ont inséré des annonces.

~~~~~

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande. Pour les commandes au dessous de 1 fr. 50, ajouter 0,05 pour frais de port.

A. DE MORSIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure : 20 centimes.

BENJAMIN VALLOTTON : *La Femme et le Droit de Vote*. 1 broch. : 20 centimes.

Extraits de trois siècles de féminisme : Stuart Mill et Condorcet. 1 brochure : 10 centimes.

M^{me} DE SCHLUMBERGER-DE WITT : *Le Rôle moral du Suffrage féminin*. 1 brochure : 20 cent.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 1 vol. : 1 fr. 80.

A. DE MADAY : *Le Droit des Femmes au Travail*. 1 vol. : 3 fr. 50.

La Femme et la Constitution genevoise. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 75 centimes.

Carte postale avec pensées suffragistes. La douz. : 25 centimes.

DOCTEUR GIRARD-MANGIN : *Guide antituberculeux*. 1 brochure : 25 centimes.

M^{lle} A. MAYOR : *La Tutelle féminine*. 1 brochure : 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure : 25 centimes.

VENTE AU NUMERO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro :

à Genève : Librairie Eggimann, rue du Marché, 40.

à Lausanne : Librairie F. Rouge & C^{ie}, rue Haldimand, 6.

à Neuchâtel : Librairie Sandoz-Mollet, rue du Seyon.



OPTIQUE MÉDICALE

J. REYMOND

6, Rue de l'Hôpital (1^{er} ét.) - NEUCHÂTEL

LUNETTES, PINCE-NEZ

avec verres blancs, bleutés, fumés, cylindriques, etc.

Les verres **cylindriques combinés** sont livrés dans la journée.

Lunettes double foyer dites **Franklin**

Pince-nez **Sport** américain.

Exécution des ordonnances de MM. les oculistes. — **Réparations.**

ANGLAIS

Grammaire, Littérature, Conversation. — Cours et Leçons particulières

M^{lle} H.-C. Champury

Lauréate de l'Université d'Oxford

65, Rue de Carouge, 65

Spécialité de Chocolats des premières Marques

THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

M^{lle} C. WANGLER

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways.



AVEC L'AUTO-GUISEUR

Neofocarium Columba

fabriqué par **Marc Sauter**

5, rue des Granges, GENÈVE

Téléphone 33-44

la ménagère pratique fait une économie de 60 % en argent et en temps

AMÉLIORATION des ALIMENTS

Demandez le Prospectus

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18.

GENÈVE

Cours de Rive, 11

Salon de lecture. — Journaux.

OUVROIR COOPÉRATIF

GENÈVE - Rue du Marché, 40

LAUSANNE - Rue de Bourg, 26

MONTREUX - Avenue du Kursaal, 5

Sous-Vêtements. Bas et Chaussettes.

Vêtements de Sports.

Jaquettes soie et laine.

Tous nos articles sont fabriqués dans nos ateliers avec des matières de première qualité et livrés à prix modiques directement à l'acheteur.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10